

Entre imaginaire et idéologie

Fonctions heuristiques de la notion, charge affective des termes

Lttr13 (ULiège / F.R.S.-FNRS)

L'année dernière nous avons publié un ouvrage intitulé *Le discours de la linguistique : Gestes et imaginaires du savoir* dont l'objet recoupe, pour une large part, le thème retenu pour le présent colloque. Dans ce livre nous cherchons en effet à présenter un miroir aux linguistes en interrogeant leurs manières de dire et de penser par-delà les attendus de description, d'analyse, d'argumentation et de modélisation qui sont ceux de leur science. Dans ce cadre, la notion d'imaginaire nous permet de convoquer les valeurs, les aspirations, les engagements qui, à travers des formes de représentation, rattachent le discours du linguiste à une communauté plus ou moins empirique ou fantasmée.

Aujourd'hui, nous nous proposons de faire retour sur notre démarche en mettant en question cette notion d'imaginaire que d'autres linguistes ont employé avant nous, pour d'autres fonctions et parfois en la nommant d'un autre terme que celui, justement, d'*imaginaire* que nous avons retenu. L'interrogation sera forcément intéressée. Elle peut se formuler comme suit : que gagnons-nous à faire usage de la notion, et du terme, d'imaginaire comme nous l'avons fait ?

En pratique, il s'agira dans cette communication d'explorer la variété des constructions discursives dans lesquelles est prise la notion très générale d'imaginaire/idéologie, en analysant les emplois de ces termes dans les travaux de trois linguistes cités dans la bibliographie de l'appel à communication, à savoir Anne-Marie Houdebine (2015), Michael Silverstein (1979, 1998) et Philippe Blanchet (2016). Plutôt, donc, que placer la discussion autour des concepts et de leurs définitions, nous chercherons à observer, à partir de l'usage des termes chez ces linguistes, quelle incidence une notion floue et accueillante comme celle d'imaginaire/idéologie (puisque nous ne préjugeons pas de leur distinction sous des formes terminologiques) peut avoir sur la conceptualisation et l'analyse des linguistes.

L'hypothèse que nous soutiendrons est que, chez les trois auteurs envisagés, l'utilisation de la notion est d'abord heuristique et permet de dire et de penser des phénomènes dépassant les frontières traditionnelles de la linguistique, mais elle conduit de ce fait à trois limites aporétiques mettant en crise le socle même de la discipline.

Anne-Marie Houdebine et l'imaginaire linguistique

Avec l'article « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel », nous commençons cette exploration terminologique avec un cas riche et aisément abordable puisqu'Anne-Marie Houdebine y propose elle-même une lecture rétrospective de son emploi de la notion d'imaginaire, selon une approche analogue à celle que nous entendons considérer ici. Elle rapporte ainsi les motifs d'apparition de la notion dans les travaux qu'elle a menés depuis la thèse d'état, laquelle fut consacrée à la phonologie du français du Poitou.

Avant d'aborder quelques-uns de ces motifs de plus près, nous voudrions commencer par donner une explicitation plus franche que celle qu'elle-même a avancé au sujet de l'usage de la notion. On est en droit de s'étonner qu'à partir de données d'abord désignées par l'expression « commentaires sur les formes du dire chez les locuteurs » (p. 3), la linguiste en soit venue à utiliser la notion d'imaginaire de préférence à toute autre. Cet usage, pour la description qu'elle cherche à produire, destine en fait la notion à une *fonction catégorielle*. Cette notion contribue en effet à la formation d'un concept relatif à la description linguistique, dénommé « imaginaire linguistique », sans qu'elle fasse en tant que telle, c'est-à-dire en dehors de l'application restreinte à la linguistique, l'objet d'une présentation. Comme Houdebine en convient, elle sert d'« hyperonyme » (p. 12) pour organiser cinq types de *normes* (voir schéma, p. 18).

Or, si l'on se fie à ses usages antérieurs dans la langue ordinaire, la notion d'imaginaire ne se prête guère à cette fonction catégorielle. Avec un usage si peu contraint, une théorie sommaire est finalement proposée par la linguiste : d'un côté, il y a ce que doit décrire le linguiste, à savoir la « réalité des faits linguistiques », de l'autre, l'imaginaire sur la langue, ou au sujet de la langue et de son usage. Rien d'appuyé, cependant, dans ce geste de théorisation. La linguiste l'esquisse uniquement en guise de repère pour introduire à des préoccupations, à des embarras et à des objections.

Les préoccupations sont présentées en premier. Houdebine a remarqué, durant ses enquêtes sur le français régional, que les représentations linguistiques peuvent avoir une incidence sur la prononciation des locuteurs. À la recherche de chaînes causales, la linguiste a été ainsi amenée à reconnaître, en sus de causes objectivables (évolutions phonétiques, influences d'un substrat, etc.) qui échappent à la conscience des sujets parlants, des causes liées à la subjectivité des locuteurs. L'imaginaire, en conclut-elle, doit faire partie de la description et de l'explication linguistiques, bien qu'il pointe ce qui, par principe, a été écarté de la « réalité des faits linguistiques ».

Les embarras ou tâtonnements marquent ensuite la quête du terme adéquat et d'une définition affinée. La linguiste a dû reconnaître que la description linguistique peut elle-même produire une forme d'« idéalisation », dès qu'elle s'élève au-delà des faits particuliers relatifs à son objet en vue de produire des modèles. L'analyse statistique, d'une part, l'analyse « systémique », d'autre part, conduisent à des normes non moins que les représentations évaluatives (*i.e.* juger une forme « belle » ou « laide ») ou prescriptives (« correcte » ou « incorrecte »). Elles imposent un lissage des variations réellement observées et ressortissent de ce fait de l'imaginaire linguistique. Sans le poser explicitement dans une proposition théorique, Houdebine suppose alors qu'il y a, pour tout locuteur, deux langues : une langue « commune » soumise à toutes les normes, et une « langue singulière » – la seule susceptible d'attestation – manifestant une variation de la précédente (p. 18).

L'« idéalisation » inhérente à toute description linguistique permet aussi de démarquer entre elles les théories linguistiques : si l'idéalisation est seulement concédée par la linguistique fonctionnelle (comme, avant elle, par la linguistique pragoise), elle est revendiquée comme telle par la grammaire générative. Cette objection n'est pas développée mais signale une « application » possible de l'imaginaire linguistique, témoignant du fait que l'idéalisation nourrit aussi une concurrence entre théories linguistiques.

Bien que tout cela n'entrave pas la fonction heuristique de l'imaginaire en linguistique, on atteint là une première aporie : en suggérant un continuum entre les « idéalisations » des locuteurs ordinaires et celles des théories linguistiques, la notion d'imaginaire en vient à problématiser le terrain même qui servait de motivation initiale à son élaboration,

à savoir le projet d'une linguistique descriptive et explicative, attentive aux modèles de causalité qui rendent compte de la variation linguistique.

Face à cette aporie, Houdebine apporte une réponse apparente, quoique sans en prendre véritablement acte, qui consiste à invoquer un autre territoire épistémique donnant son sens à la notion d'*imaginaire*. D'où vient en effet cette notion, si mal apprêtée à la fonction catégorielle qui lui est dévolue dans le cadre linguistique, et si peu attendue pour rendre compte des normes s'exerçant sur la langue ? De la psychanalyse ; plus particulièrement de Lacan, nommément cité dans une note, l'autrice déclarant chercher, à propos de l'une des définitions données à l'imaginaire linguistique, la « conjonction d'une conception saussurienne, et psychanalytique » (p. 19, note 29).

C'est bien en fonction de la trichotomie « Réel, Symbolique, Imaginaire », comme elle se trouve à la base de l'expérience « analytique » (au sens de la psychanalyse), qu'il est permis de comprendre, éventuellement de justifier, le caractère radical d'une théorisation séparant l'imaginaire de la « réalité des faits linguistiques ». C'est aussi par ce biais que l'on peut interpréter la justification, qui paraîtrait sinon incongrue, de privilégier le terme d'imaginaire dans le but, écrit-elle, « d'éviter celui d'idéologie, venu de la philosophie politique (marxiste) » (p. 19). En effet, dans le microcosme de l'intelligentsia parisienne, le structuralisme (dont l'aura rayonnait sur la linguistique fonctionnelle à laquelle Houdebine a rattaché ses premiers travaux) était alors perçu comme tiraillé entre deux grandes orientations intellectuelles, la psychanalyse et le marxisme. Le choix du terme d'imaginaire est ainsi supposé agir *contre* celui, « réducteur » (*ibid.*), d'idéologie.

Autrement dit, au-delà de ses fonctions heuristiques en tant que notion, qui le conduisent à l'aporie d'une linguistique amenée à reconnaître sa propre relativité, l'imaginaire se dépose dans un terme qui le rattache à... un imaginaire épistémique précis, celui de la psychanalyse, dans la mesure où il permet de le situer et d'en justifier la pertinence dans le cadre d'une autre pratique de savoir que celle de la psychanalyse.

Michael Silverstein et les *linguistic ideologies*

La figure de Michael Silverstein est centrale pour l'histoire du concept de « *linguistic ideologies* », tant la définition qu'il en a proposé au début de son article de 1979 intitulé « Language Structure and Linguistic Ideology » a fait date dans le champ anglo-saxon :

« ideologies about language, or linguistic ideologies, are any sets of beliefs about language articulated by the users as a rationalization or justification of perceived language structure and use » (p. 193).

Silverstein indique dès cette définition que c'est bien une pluralité d'idéologies qui demande à être cernées. Il y a bien sûr les idéologies des « idéologues » portant des jugements sur le bien parler, mais également toutes les autres formes de croyances dans le chef des usagers relatives aux structures linguistiques et à leurs usages. Ces croyances ou représentations, Silverstein les rapproche des « *scientific statements* », lesquels sont aussi situés socialement comme historiquement et ne sont, par conséquent, pas moins « idéologiques » que les autres types de discours (Silverstein 1998 : 124).

Pour historiciser son approche, il commence par produire une relecture de l'œuvre de Benjamin Lee Whorf en remontant, à travers ce dernier, à Franz Boas. La dimension anthropologique se trouve ainsi mise au centre de sa proposition théorique : les « *linguistic ideologies* » ne concernent pas seulement les langues, mais ont plus largement des répercussions sur les cultures dans leur ensemble.

Pour préciser la notion d'idéologie, Silverstein emprunte à Boas la distinction entre « classification culturelle primaire » (« primary cultural classification ») et « explication secondaire » (« secondary explanation ») : la première catégorie renvoie aux « idées ethniques fondamentales » (« fundamental ethnic ideas »), c'est-à-dire à un modèle culturel organisant l'expérience individuelle, tandis que l'explication secondaire concerne des « rationalisations » (« rationalizations »), explicites ou accessibles à la conscience, tel un édifice bien organisé de croyances (qualifiées d'idéologiques) concernant le modèle culturel en question. Une idéologie linguistique, chez Silverstein, relève ainsi de l'explication secondaire : c'est l'idée que l'on se fait d'une structure linguistique, sans que cette idée ne soit connotée de manière positive ou négative.

On voit donc que ce sont principalement les dimensions ethno-anthropologiques du concept qui intéressent Silverstein. Cette perspective charge le terme d'un rôle de contrepoint par rapport aux idéaux absolus de Vérité et de Réalité : analyser les faits idéologiques, cela revient à reconnaître la relativité intrinsèque des phénomènes socioculturels.

Cette conception peut être précisée à travers quatre grandes caractéristiques que les travaux de Silverstein attribuent à une idéologie linguistique.

La première est qu'elle est « *native* » ou « *ethocentric* », adjectifs qui accompagnent régulièrement le terme « *ideology* » sous sa plume.

La deuxième caractéristique est qu'une idéologie est systématiquement *corrélée et en partie dérivée des structures grammaticales* des langues elles-mêmes. Silverstein reprend ici une thèse de Whorf selon laquelle des catégories métaphysiques considérées comme « naturelles », telles la quantité, la substance, la forme ou le temps, ne sont que des projections ou objectivations (« *objectifications* ») de catégories linguistiques propres au *Standard Average European*.

La troisième caractéristique est qu'une idéologie consiste en une *rationalisation*, plus ou moins explicite. Ce processus (éminemment discursif) va normer des usages linguistiques qui ne le sont pas nécessairement, les expliciter voire les justifier.

La quatrième caractéristique est que les idéologies ne concernent pas seulement les structures linguistiques mais aussi, et peut-être surtout, l'usage de ces structures dans un contexte social donné. En d'autres termes, les idéologies linguistiques sont également *méta-pragmatiques*. Silverstein y insiste lourdement et on comprend que leur prise en compte constitue la condition *sine qua non* de toute étude linguistique digne de ce nom (c'est-à-dire fondamentalement sociale).

Silverstein illustre la puissance du concept dans son article de 1979 à travers trois études de cas : (1) l'idéologie austinienne relative à la triade « locution–illocution–perlocution » ; si Austin la présente comme une théorie pragmatique universelle, Silverstein l'analyse, pour sa part comme étant fondamentalement dérivée du discours métapragmatique anglosaxon concernant les différentes situations d'interlocution envisagées (p. 210-216) ; (2) la structuration du vocabulaire javanais en fonction d'une « étiquette linguistique », entendu dans le sens d'un respect attendu de registre qui conduit à une hiérarchisation de ces derniers ; il défend l'idée que cette hiérarchie est idéologiquement construite par les locuteurs et contraint l'usage et l'évolution de la langue (p. 216-227) ; (3) l'évolution des marques de la déférence ou de l'intimité telles qu'exprimées par l'alternance entre pronoms de la seconde personne dans les langues européennes (e.g., « tu » vs « vous »), corrélées à un changement de perception des relations de pouvoir et d'intimité (p. 227-231).

Comme on le voit, Silverstein donne à la notion d'idéologie une valeur conceptuelle qui la fait intervenir directement dans l'explication des changements linguistiques. Ce faisant, il élargit considérablement le spectre des phénomènes traditionnellement pris en charge par la discipline. En outre, il adopte un relativisme culturel poussé, qu'il n'hésite pas à appliquer aux théories linguistiques elles-mêmes, comme on le voit avec l'exemple de la pragmatique austinienne ainsi que dans ce passage [CITATION] où l'auteur fait porter le doute sur tout acte de description grammaticale d'un fait linguistique, lequel acte détruit selon lui les données linguistiques observées.

Comme en témoigne le point d'exclamation, l'engagement pathémique du sujet de savoir est très marqué, dans ce constat qui ébranle la possibilité même d'une description linguistique objective et d'une généralisation théorique. Mais, tout comme chez Houdebine avec la psychanalyse, cette mise en cause du socle disciplinaire est rachetée par l'apport d'un imaginaire exogène. On reconnaît en effet dans la formulation de Silverstein l'empreinte de la révolution épistémologique opérée par la physique quantique, lorsqu'elle admettait que toute observation d'un phénomène était rendue impossible par la modification provoquée sur ce phénomène par l'acte d'observation lui-même.

Reste à s'interroger sur le choix du terme « *ideology* ». La paternité qu'il reconnaîtra à Destutt de Tracy (1998 : 123-125), à qui l'on doit la création du terme « idéologie » à la fin du 18^e siècle pour renvoyer à une « science des idées » qu'il appelait de ses vœux, permet à Silverstein d'activer l'idée positive d'un programme de recherche à explorer. Avec le terme « *ideology* », Silverstein s'intègre en outre dans le riche intertexte des théories marxistes, et de celle de Louis Althusser en particulier, de la sociologie, représentée par les figures d'Émile Durkheim et Max Weber, et de la socio-linguistique, avec Dell H. Hymes comme figure de proue. Il paraît toutefois plausible que ce sont les travaux de Penelope Brown & Stephen C. Gilman, en particulier leur étude de 1960 intitulée « *Semantics, social structure, and ideology* », qui aient, dans les faits, joué un rôle dans l'adoption du terme, car ces derniers fournissaient un cas d'étude exemplaire relatif à l'emploi des pronoms de la seconde personne (tel qu'il a été évoqué plus haut), lui permettant de déployer sa propre conception des idéologies linguistiques.

Philippe Blanchet et la glottophobie

Le troisième auteur que nous présenterons (plus rapidement) est le sociolinguiste Philippe Blanchet, dont le concept de « glottophobie », qui donne son titre à un ouvrage publié en 2016, a connu d'importants échos, parfois bien au-delà des sphères strictement académiques.

Par *glottophobie*, Blanchet désigne un type de comportement qui consiste à discriminer une personne en raison de la variété de langue qu'elle pratique. Ce type de comportement est le produit. L'idéologie est donc ici utilisée comme soutien d'un autre concept et comme justification théorique d'un phénomène social se traduisant dans des comportements concrets avec des effets parfois très violents sur la vie des gens : s'il y a de la glottophobie, ce n'est pas parce que certaines personnes seraient par nature, et individuellement, glottophobes, mais plutôt parce qu'il y a d'abord des *idéologies linguistiques glottophobes*.

On peut, schématiquement, dégager les principaux traits de cette notion qui, chez Blanchet, reste volontairement peu conceptualisée (précisément parce qu'elle est destinée à s'effacer derrière un autre concept), et qui vaut donc surtout pour ses fonctions heuristiques : à l'égard de ce qu'est la glottophobie, mais aussi à l'égard de ce que le linguiste peut en dire.

Premièrement, l'idéologie est ici clairement *connotée négativement* : elle est un outil d'asservissement, l'instrument d'un pouvoir qui assure la domination d'un groupe social sur d'autres et, à ce titre, elle mérite d'être dénoncée et combattue. Tous les emplois de la notion chez Blanchet activent un sens qui font de l'idéologie le territoire d'une altérité adversative par rapport à la position de savoir assumée par le linguiste.

Deuxièmement, l'idéologie est par nature *non perçue par les locuteurs ordinaires*, au point que même celles et ceux qui en subissent la violence sont susceptibles de la reproduire malgré eux. Elle relève d'une couche sous-jacente aux interactions sociales, appartenant à une échelle d'historicité de grande ampleur et embrassant des dimensions culturelles qui vont bien au-delà du langage : si l'idéologie linguistique française est tellement marquée par la glottophobie, c'est qu'elle se nourrit d'une tradition qui remonte à la culture judéo-chrétienne, à la Terreur révolutionnaire, au colonialisme, et que seul peut la percevoir un regard abstrait des pratiques ordinaires.

Troisièmement, l'idéologie est *nécessairement trompeuse* : elle produit des effets d'évidence qui font croire à tort que les choses sont telles qu'on se les représente, alors que la réalité des pratiques effectives est tout autre.

Enfin, quatrièmement, l'idéologie s'institue, se transmet et produit ses effets glottophobes par l'action de diverses instances-relais, au premier rang desquelles l'école, mais aussi la description grammaticale ainsi qu'« une grande partie de la tradition linguistique moderne » (Blanchet 2019 : 65).

On voit ainsi se dessiner la double aporie à laquelle la notion d'idéologie conduit le linguiste. D'une part, elle oblige à reconnaître que la discipline, dès qu'elle prétend fournir une image métalinguistique autorisée et méthodologiquement contrôlée de telle ou telle variété de langue, est susceptible elle-même d'y produire des effets uniformisants et hiérarchisants qui ouvrent la voie à la glottophobie. D'autre part, le combat contre la glottophobie place le linguiste dans une injonction contradictoire : il devrait prendre le recul nécessaire pour déconstruire les forces idéologiques auxquelles l'expose sa propre situation socio-historique et institutionnelle, tout en s'engageant dans une attention rapprochée envers chaque pratique verbale, afin de rendre pleinement justice à sa singularité et éviter de la réduire à l'image que pourrait en donner une position de surplomb.

Face à ces apories, le terme *idéologie* permet au linguiste de retrouver une raison d'être. L'imaginaire qu'il active correspond *grosso modo* à la sphère de l'engagement intellectuel, de l'éthique et de la justice sociale. Les filiations revendiquées par Blanchet, qui activent cet imaginaire, vont de Louis Althusser à Judith Butler, en passant par Michel Foucault, Gilles Deleuze et Félix Guattari. Il n'y a plus de linguistique qui ne soit aussi nécessairement une pensée de la domination et ne s'engage dès lors activement dans une démarche à la fois de dévoilement et de réparation. En outre, le terme, par son association avec un mot doté d'un suffixe en *-phobe* (*glottophobe*), rejoint un usage diffus dans le discours social qui contribue à le mettre en série avec (idéologie) *homophobe* ou *xénophobe*, ce qui alimente encore davantage l'imaginaire éthique dont se soutient la démarche du linguiste.

Conclusions

Nous avons parcouru trois cas d'usages de la notion d'imaginaire/idéologie dans des travaux de linguistes, sous des formes terminologiques différentes. Ces usages ont montré à quelles fonctions heuristiques la notion permettait de répondre. Ils ont montré en même temps à quelles apories elle conduisait chez les linguistes en question.

Il est apparu que le type d'ouverture et de recomposition épistémiques que produit la prise en compte de l'imaginaire et de l'idéologie en rapport avec la langue contribue à *mettre en crise* le projet même de la discipline linguistique. Plus précisément, nous avons vu chez les trois auteurs qu'en somme c'est encore *un certain imaginaire* de la linguistique qui se trouve perturbé par cette notion même : un imaginaire centré sur les gestes de description de ce qu'est un système linguistique et d'explication de la manière dont ce système varie en synchronie et évolue dans le temps.

Ainsi, paradoxalement, alors que la notion d'imaginaire/idéologie cherche initialement à améliorer la rentabilité de ces opérations, elle en vient à agir contre l'imaginaire épistémique qui les posaient comme définitoires du projet disciplinaire de la linguistique. De Houdebine à Blanchet en passant par Silverstein, la mise en crise se fait toujours plus aiguë : d'un doute porté sur les « idéalizations » des linguistes, on en vient à suspendre la possibilité même d'un accès fidèle au réel de la langue, pour enfin faire de ces prétentions la cause d'injustices sociales sévères et de logiques discriminatoires.

Dans tous les cas cependant, ce versant dysphorique dus aux fonctions heuristiques de la notion est compensé par la charge affective que les termes *imaginaire* et *idéologie* convoquent, autrement dit par la manière dont ils rechargent le discours de savoir d'un désir nouveau, déportant le linguiste vers d'autres communautés et d'autres manières de faire science.

De quoi s'alimente cet affect, qui resubjectivise le linguiste ? Eh bien, d'un autre imaginaire épistémique que celui de la linguistique. Ou plutôt d'un imaginaire épistémique dont il s'agit d'éprouver la fécondité pour les linguistes. Qu'il s'agisse de la psychanalyse, d'une anthropologie culturelle dont le relativisme se soutient des avancées contemporaines de la physique quantique, ou d'une philosophie politique portée par une éthique de l'engagement intellectuel, ces imaginaires rencontrés chez

nos trois auteurs y remplissent des fonctions qu'on pourrait qualifier à la fois de gnoséologiques et d'éthotiques.

Gnoséologiques, lorsque les imaginaires épistémiques permettent de situer une pratique de savoir par rapport à d'autres, dans un rapport de distance (par exemple à l'égard du marxisme chez Houdebine), de filiation (par exemple à l'égard de la pensée de Whorf chez Silverstein) ou de transfert (par exemple à l'égard de la théorie critique chez Blanchet); éthotiques, lorsque les imaginaires épistémiques participent de la construction d'une identité pour celui ou celle qui s'engage dans un discours de savoir : identité disciplinaire, certes, mais aussi, plus globalement, identité intellectuelle et sociale.

La lecture que nous avons proposée des usages de la notion chez ces auteurs a ainsi mis en lumière la manière dont nous-mêmes l'utilisons, et précisément sous ce terme-là. Récapitulant ces usages, nous pourrions pointer trois traits distinctifs de « notre » notion d'imaginaire.

D'abord, nous n'appliquons pas prioritairement la notion aux pratiques verbales des locuteurs ordinaires, quitte à en suggérer ensuite l'extension aux discours des linguistes. Au contraire, notre attention se porte avant tout sur le discours de la linguistique *en tant que pratique discursive du savoir*. Autrement dit, la notion n'a pas pour visée première de mieux comprendre le fonctionnement du langage mais plutôt la *rhétorique d'un discours savant*. Que ce discours se trouve être celui de la linguistique n'intervient que secondairement dans nos considérations. Il en découle que le rapport de cette notion aux formes du langage verbal est lui-même très différent : il n'est *pas d'ordre causal, mais d'ordre symptomal*. Dans un discours donné, il ne s'agit pas d'expliquer la présence de telle ou telle forme par l'action de tel ou tel imaginaire, mais plutôt de considérer ces formes comme les traces possibles d'un imaginaire.

Ensuite, puisque notre objet premier est le discours de savoir, l'imaginaire n'est pas considéré comme le revers de la rationalité, sa face sombre ou refoulée, sa part subjectivée, mais plutôt comme l'un des ingrédients nécessaires à tout exercice de pensée visant à produire du savoir. La représentation même de ce qu'est « la » rationalité, des opérations mentales qui sont supposées l'actualiser de manière plus ou moins légitime (l'intuition, la description, la démonstration, etc.), relève d'un imaginaire

épistémique particulier du « faire science », et ne peut se dissocier d'une part désirante qui engage les croyances du sujet de savoir dans son activité.

Enfin, ce qui nous intéresse dans les imaginaires, ce sont moins des effets d'imposition, à révéler ou à dénoncer, que des effets de reconnaissance dont il s'agit de favoriser la variété et l'hybridité. « Partager un imaginaire » est une locution passée dans le langage de tous les jours : cela veut dire que les imaginaires permettent aux individus de se reconnaître une identité, pour eux-mêmes, et commune à d'autres.

Ces trois traits qui précisent notre usage de la notion d'imaginaire expliquent aussi pourquoi nous choisissons de la nommer par le mot *imaginaire*. Ce terme nous apparaît en effet suffisamment proche du sens commun pour ne pas se laisser enfermer dans une acception trop technique qui en ferait l'apanage d'une branche spécifique d'analyse. Il cultive par ailleurs une tension entre l'individuel et le collectif qui convient bien à notre hypothèse de travail : les imaginaires rattachent les sujets à des communautés, mais ne trouvent leurs traces que dans des gestes discursifs incarnés dans des pratiques de savoir particulières. Enfin, le terme *imaginaire* nous semble exercer un effet d'attraction, engageant les sujets à le cultiver (au contraire par exemple de l'idéologie, qu'on subit ou qu'on cherche à mettre à distance), ce qui rejoint la conception que nous nous faisons des pratiques du savoir : ces pratiques sont toujours prises dans des trames qui les débordent et leur sont nécessaires.